

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU 24 MAI 2019

Président : Monsieur GIROT Thierry,

Présents : Mesdames et Messieurs GIROT Thierry, VALETTE Michel, COURTAULT Joëlle, CHANUT Nathalie, CURINIER Maria Isabel, EYMARD Frédéric, FAURE Monique, MAGALDI Bernadette.

Absents excusés : Madame CHAMBARD Chantal, Monsieur CHAUSSINAND Laurent.

Désignation du secrétaire de séance : Mme CURINIER Maria Isabel est désignée secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil du 12 avril 2019 : approbation à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- 1) SDE07 : Réseau eborn,
- 2) Création d'un emploi saisonnier : surveillant de baignade,
- 3) Subvention annuelle à l'Amicale Laïque,
- 4) Don caisse locale GROUPAMA,
- 5) ONF : soutien au service public,
- 6) Point sur les travaux d'aménagement de la RD237,
- 7) Questions diverses.

1) SDE07 : Réseau eborn,

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du fait que le Syndicat Départemental d'Energies (SDE07) s'est doté de la compétence optionnelle pour la mise en place d'un service public départemental d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. Notre commune étant adhérente au SDE07, ce dernier demande un accord de principe pour procéder au transfert de la compétence IRVE, afin de permettre l'intégration de la commune dans le périmètre géographique du futur réseau « eborn », qui sera l'un des principaux réseaux de recharge à l'échelle nationale.

Le Conseil Municipal, donne son accord de principe pour l'intégration de notre commune dans le périmètre géographique du contrat DSP (Délégation Service Public).

2) Création d'un emploi saisonnier : surveillant de baignade,

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de délibérer pour la création d'un poste de Surveillant de Baignade, titulaire du BNSSA, pour la surveillance du plan d'eau lors de la saison estivale.

Le Conseil Municipal, après délibération et vote, à l'unanimité, décide de la création d'un poste de Surveillant de Baignade, titulaire du BNSSA, pour les mois de juillet et août 2019.

3) Subvention annuelle à l'Amicale Laïque,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le principe d'annualisation d'un budget pour les activités extra scolaires et sorties découvertes à L'École Publique.

Le Conseil Municipal, après délibération et vote, à l'unanimité, décide le versement d'une subvention de 1600-€ à l'Amicale Laïque d'Arcens pour financer et gérer les activités extra scolaires et sorties découvertes au cours de l'année 2019.

4) Don caisse locale GROUPAMA,

Monsieur le Maire explique que suite au prêt de la Salle Polyvalente, à la Caisse Locale GROUPAMA cette dernière a remis à la Mairie un chèque de 260,-€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce don et décide d'inscrire cette même somme au compte 7713 du budget communal 2019.

5) ONF : soutien au service public,

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, réaffirme son attachement au service public de l'Office National des Forêts (ONF) et s'inquiète de sa remise en cause.

A l'heure du changement climatique, la forêt nous protège, elle doit rester un atout économique, touristique et environnemental pour notre pays.

Alerté par les représentants des personnels de l'ONF sur la situation critique de leur établissement, le Conseil Municipal soutient les personnels de l'Office National des Forêts et demande au gouvernement :

- L'arrêt des suppressions des postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF,
- Le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de gérer les forêts communales,
- Le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

6) Point sur les travaux d'aménagement de la RD237,

Monsieur le Maire donne le point de l'avancement des travaux sur la traversée de la RD237.

A ce jour 450 m de réseau AEP (Adduction en Eau Potable) ont été posés par l'Entreprise Christian FAURIE, conformément aux prévisions d'avancement.

La co-traitance avec les Etablissements Bouchardon étant abandonnée les prévisions de fin de travaux sont rallongées du 15 juillet à fin septembre 2019.

Monsieur le Maire précise que cet allongement de délai n'impactera pas le démarrage des travaux de surfacage (trottoirs, bordures...) prévus pour octobre 2019.

Les procédures d'appels d'offres de ces travaux seront effectuées courant juillet après validation du prochain Conseil Municipal du 12 juillet 2019.

Monsieur le Maire précise également qu'une réunion publique de présentation de ce projet aura lieu à la Salle Polyvalente le 26 juin à 18 h.

7) Questions diverses,

- Un point sur la tenue du bureau de vote du 26 mai.

Dates à retenir :

Le vendredi 12 juillet 2019 à 18 h prochaine réunion du Conseil Municipal.

La séance est levée à 19h 30.

Le Maire,
GIRARD THIERRY

